



**MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG**  
**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée Anne Pouleur, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Frelighsburg, que le rôle de perception de toutes les taxes, tant générales que spéciales, et tarifs sont décrétés, imposés et prélevés par le règlement numéro 115-02-2023 et tout autre règlement décrétant des taxes spéciales pour l'année 2023, a été préparé et déposé à mon bureau au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg.

Toutes les personnes dont les noms y apparaissent sont tenues d'en payer les taxes mentionnées en quatre (4) versements égaux aux dates d'échéance suivantes :

Premier versement	17 mars 2023
Deuxième versement	17 mai 2023
Troisième versement	17 juillet 2023
Quatrième versement	16 octobre 2023

Toutefois, toute imposition annuelle inférieure à 300 \$ est exigible et payable en totalité lors du premier versement du 17 mars 2023.

Les comptes de taxes sont adressés aux contribuables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur, et l'envoi des comptes de taxes sera effectué le 14 février 2023.

Si vous n'avez pas reçu votre compte ou en cas d'incertitude, il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le service administratif au 450-298-5133, poste 125.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS.**

Anne Pouleur  
Greffière-trésorière adjointe

=====  
=====